

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée au journal équatorien "Hoy", le lundi 9 octobre 1989, sur les relations avec l'Amérique latine et sur la position française, sur les problèmes de la dette, du trafic de drogue, du retour à la démocratie et de la protection de l'environnement, Paris le 9 octobre 1989.

QUESTION.- Quelle signification et quelle importance attribuez-vous à votre visite en Equateur ?

- LE PRESIDENT.- Ma visite en Equateur répond à l'invitation qui m'a été adressée par votre Président, M. Borja, dès son investiture en mai de l'année dernière. J'effectuerai ainsi la première visite officielle d'un chef de l'Etat français dans votre pays depuis 1964, c'est-à-dire depuis un quart de siècle. C'est dire que j'y attache la plus grande importance.

- Avec l'Equateur, nos relations remontent très loin dans l'histoire. Ma visite sera d'abord une visite d'amitié dans un pays dont la France s'est toujours sentie proche. Elle sera l'occasion de saluer la démocratie équatorienne, reconquise depuis dix ans. Elle me permettra enfin, notamment lors des entretiens que j'aurai avec le Président Borja, d'examiner les moyens d'un renforcement de nos relations et de notre coopération dans tous les domaines. D'une façon plus générale, ce quatrième voyage en Amérique latine, au cours duquel je me rendrai également au Venezuela me permettra de réaffirmer l'attention que la France apporte à votre région et l'importance qu'elle attache au développement de ses relations avec ses pays sur tous les plans.

QUESTION.- La France a annulé la dette de plusieurs pays africains. Quelle serait votre proposition, monsieur le Président, pour les pays d'Amérique latine ? Existe-t-il une initiative française concrète en ce qui concerne la dette équatorienne ?

- LE PRESIDENT.- J'ai en effet, comme vous le rappelez, proposé au Parlement français l'annulation de toutes les créances d'aide publique des pays les plus pauvres et les plus endettés d'Afrique, lors du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Dakar. Ces pays se trouvent dans l'incapacité totale de rembourser cette dette, sans mettre en danger la survie même d'une partie de leur population, et ils avaient contracté envers nous une dette publique dont l'annulation dépend de la seule décision des autorités publiques et du Parlement français. La situation en Amérique latine varie selon les pays à l'intérieur de votre continent. Mais pour l'essentiel, il s'agit de pays dits à revenus intermédiaires très lourdement endettés envers les Etats mais aussi, souvent pour une proportion très grande, envers des banques commerciales. C'est en pensant à la situation de ces pays que j'ai proposé en septembre 1988, devant l'Assemblée générale des Nations unies, un mécanisme concret permettant de créer un cadre favorable à la réduction de la dette bancaire, qui, complété par la suite par des propositions américaines - le plan Brady - a permis la mise en place d'une nouvelle stratégie du traitement de la dette bancaire. Les principes en ont été solennellement consacrés lors du Sommet de l'Arche à Paris, le 14 juillet dernier et plusieurs pays, en premier lieu le Mexique, ont déjà pu obtenir une réduction appréciable de leur endettement grâce à ces nouveaux mécanismes. Je considère que l'Equateur a également

endettement grâce à ces nouveaux mécanismes. Je considère que l'Équateur a également vocation à bénéficier de cette nouvelle stratégie de traitement de la dette bancaire. Quant à la dette publique, si votre pays le souhaite, comme à trois reprises dans le passé, il devrait pouvoir prochainement obtenir un rééchelonnement aussi large que possible de sa dette, dans le cadre du "Club de Paris" qui réunit les États créanciers.\

QUESTION.- Que propose la France pour aider à la consolidation des régimes démocratiques en Amérique latine ?

- LE PRÉSIDENT.- Depuis dix ans, nous assistons dans cette région du monde au retour progressif de la démocratie. Votre pays fut l'un des premiers à montrer la voie. D'autres ont suivi et il faut espérer que la liste va s'allonger. Vous imaginez avec quel intérêt, la France qui fut souvent aux côtés de ceux qui étaient persécutés, qui a accueilli de nombreux réfugiés, a vu, progressivement, ces pays retrouver les chemins de la liberté. Mais nous savons que la démocratie est une conquête fragile. Surtout elle ne peut pas résister longtemps au sous-développement. C'est pourquoi ces régimes démocratiques, dont on attend qu'ils assurent la justice sociale et le développement économique, doivent pouvoir compter sur la solidarité des pays industrialisés. Le dialogue engagé sur le problème de la dette et les initiatives prises récemment dans ce domaine y contribueront, ainsi que le développement de nos échanges dans tous les domaines.\

QUESTION.- A quels facteurs attribuez-vous le succès de l'intégration européenne et l'échec de l'intégration andine ?

- LE PRÉSIDENT.- Il est, à mon avis, inexact de présenter ainsi les choses. Les institutions de la CEE ont aujourd'hui plus de trente ans. Elles sont nées avec le Traité de Rome, en 1957. Mais la construction européenne a commencé en fait dès 1950 avec la déclaration de M. Robert Schuman et la création de la Communauté européenne Charbon-Acier, la CECA, qui en a été le premier pas. Ensuite, l'Europe, initialement constituée à six, s'est élargie. Il ne faut pas oublier non plus le contexte dans lequel s'est décidée la construction européenne. L'intégration économique entre des pays qui s'étaient fait la guerre une dizaine d'années auparavant était conçue comme un facteur de paix, un moyen privilégié de dépasser les antagonismes. En Amérique latine, ce facteur-là n'a pas eu à jouer. En tout état de cause, la création du marché commun, la définition d'une politique agricole commune, l'établissement progressif d'une coopération politique pour que l'Europe s'exprime de plus en plus souvent d'une même voix sur les grands problèmes internationaux, tout cela s'est fait pas à pas et non sans difficulté. L'instauration du marché unique, prévu pour 1993, se prépare également jour après jour. Elle sera l'aboutissement d'une démarche progressive. Le Groupe andin et les institutions nées de l'accord de Carthagène, en 1969, sont plus récentes. Les disparités de développement entre les pays, les deux chocs pétroliers et la crise économique qui s'en est suivie, les troubles politiques qui ont affecté, au cours des années passées, certains des pays membres, ont sans doute ralenti la marche vers l'intégration attendue par les signataires du Pacte andin. Mais aujourd'hui tous les pays membres du groupe ont retrouvé les voies de la démocratie. C'est là un facteur d'unité. Je note également avec intérêt le souci affirmé par plusieurs de leurs dirigeants de relancer le processus d'intégration. La Communauté européenne et le Groupe andin sont liés depuis 1983 par un accord de coopération économique. Les contacts entre les deux ensembles se développent. Il y a quelques semaines une délégation du Parlement andin ainsi que le Président de la Cour de Justice dont le siège est à Quito ont été reçus dans diverses capitales européennes dont Paris et à Strasbourg. Pour sa part, la Communauté européenne est disposée à accompagner les efforts accomplis par vos pays qui ont constitué un ensemble, à bien des égards inspiré du modèle communautaire, avec lequel nous aurons à l'avenir, beaucoup à faire.\

QUESTION.- A votre avis, monsieur le Président, peut-on aboutir à des résultats importants en matière de protection de l'environnement sans procéder à des transformations des structures économiques et politiques ? Que propose le gouvernement français à cet égard ?

- LE PRÉSIDENT.- La protection de l'environnement doit être envisagée de façon globale. C'est particulièrement vrai pour la sauvegarde de l'atmosphère (préservation de la couche d'ozone, limitation de l'émission des gaz à effets de serre et des polluants gazeux), pour la préservation

des forêts tropicales et tempérées, la propreté des eaux marines et fluviales, etc.. Avec une trentaine d'autres pays répartis sur tous les continents, la France a signé l'appel de La Haye en mars 1989 demandant la création d'une autorité supranationale chargée de veiller à la protection de l'atmosphère. Les pays les plus développés et ceux qui sont en voie de développement doivent collaborer pour trouver ensemble des solutions à ces problèmes. C'est ce qu'ont réaffirmé les pays industrialisés réunis au Sommet de l'Arche les 14, 15 et 16 juillet 1989.

- La France a pris d'ores et déjà des mesures pratiques : création d'un observatoire de la désertification, aide apportée au Bangladesh pour domestiquer le Gange, renforcement des traités internationaux de la protection du continent Antarctique...

- Elle proposera des initiatives pour rendre la collaboration scientifique et technique plus efficace et pour contribuer à l'établissement de conventions internationales visant à protéger l'environnement.\

QUESTION.- Croyez-vous qu'il soit possible de contrôler le trafic des stupéfiants sans une action en profondeur contre la consommation de drogue dans les pays industrialisés ? Quelle politique la France suit-elle dans ce domaine ?

- LE PRESIDENT.- Le problème de la drogue nous concerne tous : pays producteurs, pays de transit, pays consommateurs. Il est évident que si la lutte contre le trafic de stupéfiants doit être menée en amont, au stade de la production - et de ce point de vue il convient de saluer l'offensive courageuse lancée par le Président de la République de Colombie, M. Virgilio Barco et les actions d'autres gouvernements de la région, notamment celui de l'Equateur - elle doit porter sur toute la chaîne et se faire de manière concertée. Ainsi différentes instances internationales traitent des problèmes de coordination policière, de blanchissement de l'argent de la drogue, et, bien entendu, les actions nationales : ainsi en France, nous attachons la plus grande importance à l'information, la prévention et le traitement social de la consommation de drogue.

- Mais il faut également garder à l'esprit que la question de la drogue est liée aux problèmes du développement. Je suis convaincu qu'il ne servirait à rien de prétendre supprimer la culture de la coca, si tout n'était pas mis en oeuvre pour proposer aux paysans qui s'y consacrent aujourd'hui, des cultures alternatives rentables pour eux-mêmes comme pour l'économie de leur pays.\